

COVID-19 – La sécurité informatique en mode télétravail

Page Internet dédiée aux employés

Pour rester informé, consultez le www.ville.levis.qc.ca/employes.

Nous vous invitons donc à **consulter et à rafraîchir périodiquement cette page** afin d'obtenir les informations actualisées.

Mesures importantes en matière de sécurité informatique

Bien que plusieurs doivent s'adapter à un nouvel environnement de travail dans le contexte de télétravail en vigueur, il est important de garder ses bonnes habitudes en matière de sécurité informatique.

Il n'est pas seulement question de la protection de vos informations personnelles, mais aussi de la sécurité et la protection des actifs informationnels de la Ville. L'équipe de la Direction des technologies de l'information a déjà identifié certaines mesures à prendre pour se protéger et vous suggère de s'y référer à nouveau. Qu'il soit question de mots de passe, de courriel douteux, de périphériques externes ou de bonnes habitudes de travail, la vigilance informatique est l'affaire de tous.

Consultez ces deux articles pour vous assurer d'appliquer les bonnes pratiques en matière de sécurité informatique :

- [La sécurité informatique : une responsabilité partagée!](#)
- [La sécurité informatique... la suite!](#)

Ligne téléphonique et courriel dédiés aux employés

Pour toute question, commentaire ou préoccupation quant à la situation actuelle, vous êtes invités à composer le **418 835-8299** ou à écrire à infocovid19@ville.levis.qc.ca. Le service vous est offert 24 h sur 24, 7 jours sur 7.

Affichage

Nous demandons aux gestionnaires d'imprimer le présent PDF et de l'afficher dans les lieux de travail du personnel n'ayant pas accès à un poste informatique.

Nous vous remercions de vos efforts communs, de votre engagement et de votre solidarité.